



Expulsion locataire aide juridictionnelle

Par **MIMIDADA**, le **14/02/2013** à **10:24**

Bonjour,rnj'ai une locataire qui est arrivée en fin de bail depuis 11 dec 2011 malheureusement je lui ai signifié sa fin de bail 1 an avant au lieu de 6 mois rnde puis elle ne paye plus son loyer j'ai donc engagé une procédure d'expulsion mais la locataire a fait appel à une aide juridictionnelle rnQuelles sont les conséquences ? rnmerci pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **14/02/2013** à **13:33**

Bonjour, que vous a -t- elle dit exactement ? l'aide juridique est une somme d'argent que l'état "donne"aux personnes qui n'ont pas les moyens financiers de payer les frais d'un avocat, cordialement

Par **Lag0**, le **14/02/2013** à **13:43**

[citation]malheureusement je lui ai signifié sa fin de bail 1 an avant au lieu de 6 mois [/citation]rnBonjour,rnPourquoi dites-vous "malheureusement" ?rnUn congé donné au locataire en avance est tout à fait valable et est même plus correct pour le locataire puisqu'il lui laisse plus de temps pour se retourner.